PREFACE

EURS

Des gens malintentionnés prétendront que le pitres qui suivent sont l'bistoire d'une célèbre affaire qui ne fut pas l'"affaire des Poisons" ni l'"Affaire du Collier" mais qui fit couler, dans le pays, autant d'encre, les journaux étant alors plus nombreux chez nous qu'ils ne l'étaient, en France, en 1670, à l'époque de la marquise de Bri que pu encore au temps de la comtesse de La Motte, au parler de l'Affaire dite "Mousseau-Bérard-Bergevin", pour l'appeler par le nom que lui a donné l'opinion publique du temps et que lui octroiera, du reste, l'bistoire.

Je préviens ces gens malintentionnés qu'ils ont tort. D'abord, le "Membre", ce n'est pas de l'bistoire mais du roman et du roman de la plus exclusive fantaisie; ce n'est pas non plus ce que l'on pourrait appeler un "roman politique" puisqu'il n'est question d'aucun parti politique présent ou passé; si l'on veut reconnaître, à